CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55602** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 12/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Raison sociale : ISOLACIER

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 01/06/2026

Capital : 250 000

6 OLICHAMP
88340 LE VAL-D'AJOL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 489948844

Siret : 489 948 844 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 886136 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146308571

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146308571

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 29 23 07 34 **Fax :** 03 29 62 31 16

Portable : 06 77 26 19 82

Responsabilité légale :
MORINA BUJAR PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.isolacier.fr

E-mail : info@isolacier.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 280 153 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	10	27/06/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	+++++	27/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/06/2026 15:54

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025